



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPÉCIFIQUE NATIONAL

Date : 22 octobre 2021

Année scolaire de création : 2021-2022

Établissement : Lycée Georges Clemenceau

51100 REIMS

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, etc.) :

- Spécialité arts de cinéma-audiovisuel

Intitulé précis du poste et discipline :

- Enseignement et coordination de l'enseignement de spécialité de 1^{re} et de T^{ale} et de l'option de 2^d à la terminale de cinéma-audiovisuel,
- Professeur (e) d'histoire-géographie titulaire de la certification complémentaire de cinéma-audiovisuel.

Prérequis professionnels :

- Être professeur certifié ou agrégé d'histoire-géographie,
- Être titulaire de la certification complémentaire de cinéma-audiovisuel,
- Avoir une expérience de cet enseignement,
- Être capable de travailler en équipe et de coordonner son action.

Positionnement du poste dans l'organisation :

- Enseignement du cinéma-audiovisuel, spécialité et option, en interdisciplinarité avec un complément de service en histoire-géographie,
- Coordination de l'équipe d'enseignant de cinéma-audiovisuel du lycée.

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Enseigner la spécialité de 1^{re} et de T^{ale} et l'option de 2^d à la terminale de cinéma-audiovisuel,
- Coordonner, animer et organiser le travail de l'équipe de cinéma-audiovisuel des enseignements de spécialité de 1^{re} et de T^{ale} et de l'option de 2nde à la terminale.

Activités principales :

- Enseignement de la spécialité de 1^{re} et de T^{ale} et l'option de 2^d à terminale de cinéma-audiovisuel.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Connaître de façon approfondie les programmes de spécialité de 1^{re} et de T^{ale} et de l'option de 2^d à la terminale de cinéma et de leur progressivité,
- Connaître le cadre institutionnel et partenarial (structures culturelles, intervenants professionnels et dispositifs dans lesquels s'inscrit le partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture).

Savoirs-faire :

- Être capable de mettre en œuvre un enseignement artistique qui repose sur l'articulation entre pratique (réalisation), théorie (approche du langage cinématographique et de l'analyse filmique) et culture (fréquentation des œuvres et initiation à l'histoire du cinéma),
- Maîtriser le numérique (dimensions techniques et artistiques), notamment un logiciel de montage.

Savoir être :

- Être capable de travailler en équipe et de la coordonner, mais aussi de conduire un partenariat avec un artiste professionnel dans tous les registres de cet enseignement : pratique, connaissance et fréquentation des œuvres cinématographiques contemporaines et patrimoniales de références.